

Les syndicats sont sévèrement critiqués pour leur position faisant obstacle au travail en toute autonomie

À l'occasion du 1er mai, Fête du (nouveau monde du) travail, des voix se sont élevées contre les réglementations actuelles.

Lancée en 2016 par EXPERTsuisse, l'[alliance réflexion suisse](#) s'engage pour une modernisation ponctuelle du droit du travail: le travail en toute autonomie permet de mieux concilier la vie professionnelle avec les loisirs ou la vie de famille et devrait donc reposer sur une base juridique solide. C'est pourquoi l'[alliance réflexion suisse](#) soutient l'[initiative parlementaire Graber \(16.414\)](#), dont la mise en œuvre pourrait être rendue possible à la fois par voie d'ordonnance et par voie législative.

Bien que le modèle d'annualisation du temps de travail proposé dans l'initiative parlementaire Graber ne puisse être utilisé que par des travailleurs du savoir hautement qualifiés, les syndicats traditionnels se sentent appelés à lutter contre des modernisations qui s'imposent d'urgence. Blick a également fortement critiqué cette position le 1^{er} mai, jour de la Fête du (nouveau monde du) travail. Il est reproché aux syndicats [d'entraver les femmes](#) et, de manière générale, de ne pas soutenir les régimes de travail flexibles souhaités par les travailleurs du savoir hautement qualifiés. Voir à cet effet l'[article complet dans Blick](#).

L'alliance réflexion suisse reste pleinement mobilisée quant à cette thématique. Au cours du deuxième trimestre 2022, elle accompagnera la voie de l'ordonnance jusqu'à une décision finale et, au troisième trimestre, apportera son soutien à la mise en œuvre par voie législative des éléments nécessaires en complément. Nous espérons trouver rapidement une solution pour le travail en toute autonomie, vu que la [Confédération permet déjà cette flexibilité à son personnel](#) et les syndicats à leurs entreprises soumises à la CCT.

Pour en savoir plus à ce sujet, suivez [Dr. Marius Klauser sur LinkedIn](#).

Lien(s) et téléchargement(s)

- [alliance réflexion suisse](#)
- [Initiative parlementaire Graber \(16.414\) – Introduire un régime de flexibilité partielle dans la loi sur le travail et maintenir des modèles de temps de travail éprouvés](#)
- [Pressespiegel Blick 30. April 2022 – Gewerkschaften verhindern flexible Arbeitszeiten](#)
- [NZZ vom 23. Juni 2021: Privilegien für Bundespersonal](#)